

Concept de protection du 25 août 2020 par rapport aux événements SKGG

En principe, les directives contraignantes de la Confédération et des cantons s'appliquent, notamment l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière, RS 818.101.26.

Le règlement s'applique sous réserve de nouvelles instructions du gouvernement fédéral.

Les concepts de protection interne des différents sites des événements SKGG doivent être respectés.

Il est veillé que les lieux et les participants aux événements respectent strictement les mesures visant à assurer l'observation **des règles de conduite et d'hygiène**.

Si possible, la **distance minimale de 1,5 mètre** est respectée. Une distance inférieure est autorisée si des mesures de protection appropriées sont prises, par exemple le port d'un masque facial.

Une distance inférieure est également autorisée si les **données de contact** des personnes participantes sont enregistrées. Les données suivantes sont collectées: nom, prénom, lieu de résidence et numéro de téléphone.

Les personnes qui présentent des symptômes individuels du COVID-19 ou qui ont été en contact avec des personnes infectées sont exclues des événements SKGG.

Les participants qui ont été affectés par le coronavirus ne sont pas autorisés à participer aux événements SKGG avant deux semaines après que la maladie ait été vaincue.

La mise en œuvre des mesures définies dans le présent concept de protection fait l'objet d'un suivi régulier.

Symptômes de la COVID-19

Les symptômes les plus courants sont: symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (maux de gorge, toux – surtout sèche, insuffisance respiratoire, douleurs dans la poitrine), fièvre, perte soudaine de l'odorat et/ou du goût.

Les symptômes suivants peuvent aussi apparaître: maux de tête, faiblesse générale, sensation de malaise, douleurs musculaires, rhume, symptômes gastro-intestinaux (nausées, vomissements, diarrhée, maux de ventre), éruptions cutanées.

Les symptômes peuvent être de gravité variable; ils peuvent aussi être faibles. Des complications de type pneumonie sont également possibles.

Bureau SKGG
lic. iur. Max Künzi, MM